



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 19 décembre 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme AKPINAR-ISTIQUAM

Convocation envoyée le 13 décembre 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 10

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	M. Nicolas BOURNY	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAUPUIS	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Elizabeth REVEL	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Danielle JUBAN	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Charles ROZOY	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	Mme Lydie CHAMPION
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Sandrine RICHARD	M. Adrien GUENE
Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER.
Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT	

Membres absents :

M. Didier MARTIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Alain HOUPERT	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Édouard CAVIN	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. François NOWOTNY	M. Denis HAMEAU pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	M. Jean-Claude DECOMBARD pouvoir à M. Charles ROZOY
M. Damien THIEULEUX	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
Mme Noëlle CABBILLARD	M. François HELIE pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Guillaume RUET
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Marché de prestation intellectuelle pour une étude sur la stratégie métropolitaine de l'Innovation comme un outil de développement et d'attractivité du territoire**

La stratégie de développement économique et d'attractivité de Dijon Métropole autour des quatre filières d'excellence que sont l'agroalimentaire, le numérique, la santé et le tourisme se voit aujourd'hui confortée par l'aboutissement de projets comme ON Dijon, Alimentation Durable 2030, le technopole santé, le nombre de candidatures au premier datachallenge ou encore les marques d'intérêts des entreprises contactées lors des actions de prospection. Les outils disponibles aujourd'hui permettent de répondre de manière satisfaisante à la plupart des cas d'entreprises endogènes ou de prospects ayant des structures solides et éprouvées. Ils ne répondent en revanche pas toujours pleinement aux problématiques d'innovation dans les PME/PMI en fort développement déjà présentes sur notre territoire ou aux jeunes entreprises innovantes, qui nécessitent un accompagnement spécifique.

De nombreux dispositifs financiers et techniques existent que ce soit à l'échelle nationale ou régionale pour accompagner les parcours d'innovation des entreprises. Néanmoins, les retours d'expérience montrent que ceux-ci ne sont pas encore pleinement satisfaisants et ne permettent pas à Dijon, malgré ses atouts indéniables, d'être un véritable territoire d'accueil et de développement d'entreprises innovantes, à la hauteur des ambitions d'une métropole. Ils sont de surcroît à la main d'opérateurs sur lesquels Dijon Métropole a peu de capacité d'influence. En conséquence, Dijon Métropole n'est actuellement pas en mesure de développer une véritable stratégie en faveur de l'innovation. Cette situation est assez courante dans les territoires de la taille de Dijon Métropole où ce sujet est souvent traité à l'échelle régionale. Cependant on voit depuis une décennie un certain nombre de métropole développer leurs propres outils avec des résultats très probants.

Partant de ce constat, il apparaît important de réaliser une étude des dispositifs d'accompagnement du parcours d'innovation existant sur la métropole; d'identifier les chaînons manquants ou insuffisamment développés; de proposer les axes et les modalités d'interventions les plus pertinents pour permettre à Dijon Métropole de se doter d'outils efficaces et à sa main pour favoriser l'accueil et le développement d'entreprises innovantes sur son territoire. Il est proposé de d'avoir recours à un marché de prestation intellectuelle pour missionner un cabinet de conseil ayant une expertise reconnue dans les dispositifs territoriaux d'innovation.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
DÉCIDE :**

- **de lancer** une étude sur la stratégie métropolitaine de l'innovation ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 72

CONTRE : 0

DONT 10 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0